



COMMISSION SPORTIVE et DISCIPLINE

Procès-Verbal réglementaire N° 11

Réunion restreinte du : 21 NOVEMBRE 2019

Membres présents : André CAILLET - Albert GUESNON - Serge LOVEIKO - Christian MOTTELAY - Christian VANTHUYNE

Conformément à l'article 20 de l'annexe 3 des Règlements du District du Calvados de Football, la Commission décide de retenir les FORFAITS, suivant le tableau ci-dessous.

FORFAITS					
N° MATCH	CLUBS	CATEGORIES	DIVISION - SERIE GROUPE	OBSERVATIONS	AMENDES
21919798	ST DESIR AS 11	Vétérans	Coupe - Poule K	FORFAIT	46,00 €
21919921	ST JULIEN FAUCON SC 11	Vétérans	Coupe - Poule N	FORFAIT	46,00 €
22092743	PETRUVIENNE US 2	Seniors	Coupe Inter Sport	FORFAIT	46,00 €
22191675	CAHAGNAISE AS 2	U 15	Coupe CA	FORFAIT GENERAL	
22191682	COLOMBELLES CL 1	U 15	Coupe CA	FORFAIT	23,00 €

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Le Président : Jean GUYONNET

Le Secrétaire : Albert GUESNON